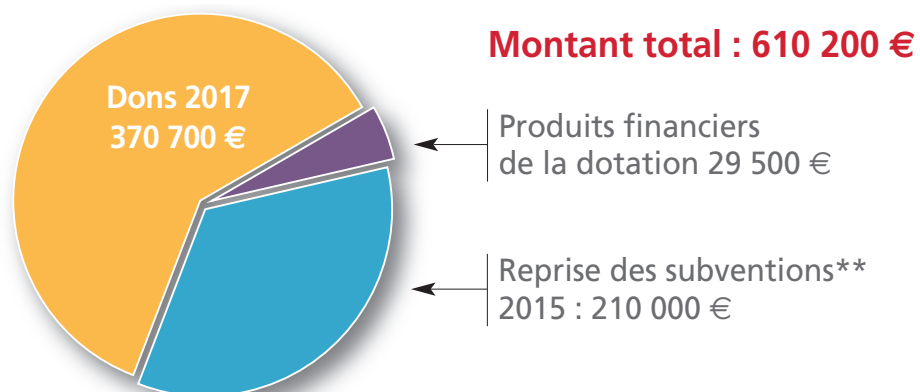




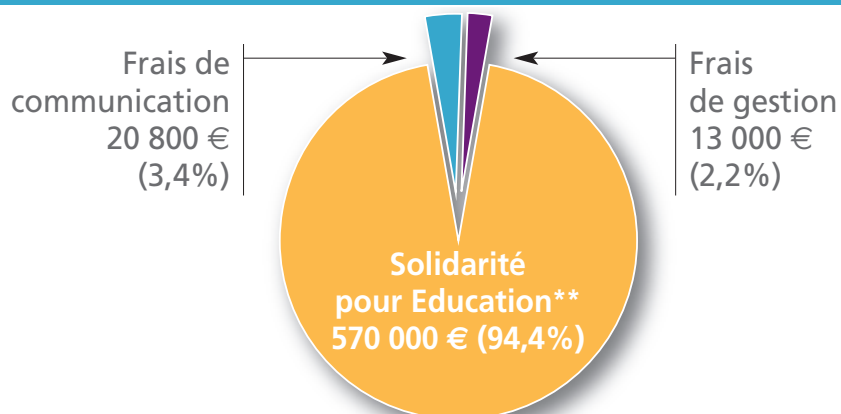
FONDATION STANISLAS
POUR L'ÉDUCATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Ressources en 2017*

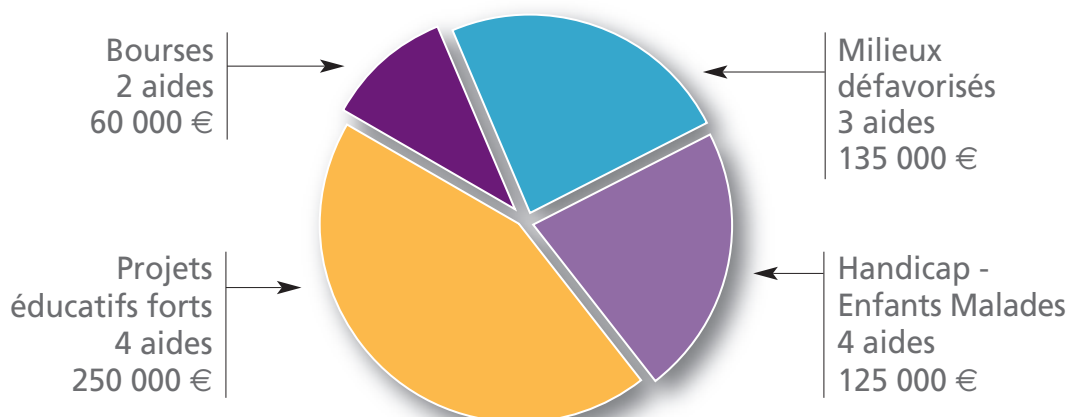


Charges en 2017*



13 AIDES ACCORDÉES À DES PROJETS ÉDUCATIFS EN 2017

Répartition des aides en 2017



* Comptes provisoires avant arrêté définitif.

** Avec la reprise de la deuxième tranche de la subvention engagée en 2015 pour la restauration envisagée du collège de Jully.

2017

Sous le signe de la continuité !

Grâce à votre générosité, la Fondation Stanislas pour l'Éducation a pu accompagner en 2017, 13 projets éducatifs dont la plupart avaient déjà bénéficié de son appui l'année précédente.

La fidélité et l'engagement dans la durée de chacun des projets que nous soutenons font écho aux valeurs portées par la Fondation. Nous les accompagnons dès leur phase de lancement, participons à leur consolidation et les accompagnons jusqu'à leur autonomie pour une durée de un à trois ans en général.

En 2017, la Fondation a apporté son soutien à des **projets éducatifs forts** comme la création ou l'agrandissement d'infrastructures d'accueil et de formation. C'est le cas du projet d'ensemble scolaire Saint-Colomban au cœur du Val d'Europe (77), de la création d'un foyer pour jeunes filles à Stanislas et de l'extension du lycée hors contrat Hautefeuille à Bois-Colombes (92). Une formation pour éducateurs a également vu le jour au Bon Conseil (15^e).

Pour aider les jeunes de **milieux défavorisés**, trois projets ont été soutenus : l'AJE Paris qui organise notamment un solide soutien scolaire, mené en partie par des élèves de Stanislas dans sa nouvelle antenne du 14^e ; l'association Jeunes Paris 19 et la classe à effectif réduit Emmanuel-Stanislas (10^e).

Par ailleurs, pour venir en aide à des **enfants malades ou en situation de handicap**, la Fondation a apporté son soutien à la « classe soleil » de l'école Saints-Anges (15^e), dédiée à des enfants autistes, ainsi qu'à plusieurs actions de l'association L'École à l'Hôpital, dont les professeurs bénévoles offrent à des enfants et des jeunes les cours qui leur permettront de reprendre une scolarité normale.

Grâce à l'association ACCES et l'embauche d'une éducatrice spécialisée en classe ULIS, des élèves et anciens élèves de Stan porteurs d'un handicap mental ont bénéficié d'un accompagnement renforcé jusqu'à leur insertion dans le monde du travail.

Enfin, la Fondation a financé des **bourses d'études** et d'internat pour des élèves dont les familles rencontrent des difficultés. Elle a également participé à l'octroi de bourses à des étudiants de la Faculté libre de philosophie et de psychologie (IPC).

Ces différents projets sont autant de réponses efficaces et concrètes à des situations rencontrées par beaucoup d'enfants et de jeunes du Bassin parisien.

Comme depuis son origine, les frais de gestion et de communication de la Fondation ont été couverts par les revenus de sa dotation initiale.

Par l'envoi de ce rapport, nous voulons vous assurer de notre profonde reconnaissance.

Philippe Rollier,
Président de la Fondation Stanislas

Collège Saint-Colomban

Dotation en 2017 : 60 000 €

Bénéficiaires : 500 futurs élèves répartis dans 16 classes ouvertes et 2 classes à vocation européenne.

Nature de l'aide : création et construction du Collège Saint-Colomban situé dans la ville nouvelle du Val d'Europe (Seine-et-Marne).

Descriptif de l'aide : participation financière au démarrage du projet.

Bilan 2017 : l'année 2017 a été marquée par le déblocage de tous les aspects juridiques liés à la

situation particulière du Collège Saint-Colomban sur l'agglomération nouvelle du Val d'Europe. Le conseil d'administration de l'Établissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée (EPA Marne) a en effet autorisé l'affectation de la parcelle de 22 000 m² destinée à l'établissement. Cette décision a permis le lancement opérationnel du projet : signature de la promesse de vente du terrain destiné au centre paroissial ; signature du bail emphytéotique du terrain destiné à l'établissement scolaire ; lancement du concours d'architecte le 23 novembre 2017 ; collecte de fonds destinés au financement du projet.

Le Bon Conseil

Dotation en 2017 : 60 000 €

Bénéficiaires : des éducateurs, des surveillants travaillant dans des établissements scolaires, des internats, des paroisses, des patronages et autres entités éducatives.

Nature de l'aide : de nombreux projets éducatifs sont freinés par le manque d'éducateurs bien formés. Fort de son expérience, le Bon Conseil a créé un organisme de formation : le Centre Lapparent pour l'Éducation. La Fondation Stanislas participe à son lancement.

Bilan 2017 : le Centre Lapparent pour l'Éducation a organisé ses premières formations qui ont réuni une trentaine de participants venus de toute la France : « Comment créer son

patronage » ; « Les fondements de l'éducation affective » ou encore « La pédagogie d'Elisabeth Nuyts ». Le Centre a également lancé sa communication online (internet, Facebook...) et diffusé son premier catalogue de formations (12 modules de formation proposés en 2017-2018).

Témoignage : « Dans le cadre de la formation, j'ai pu approfondir des connaissances sur l'enfant et les méthodes pédagogiques à appliquer en fonction de la personne accompagnée. Cela donne une certaine capacité d'adaptation face à des enfants qui peuvent paraître réticents face au travail ou ayant des problèmes de concentration. Passionnant. » Joséphine, sur la formation Nuyts.

Foyer de jeunes filles à Stanislas

Dotation en 2017 : 100 000 €

Bénéficiaires : 85 jeunes filles étudiantes des Classes préparatoires de Stanislas.

Nature de l'aide : rénovation et mise aux normes du Foyer de jeunes filles, rue Duguay-Trouin, Paris 6^e, à 2 minutes à pied de Stanislas.

Descriptif de l'aide : le Foyer, situé à proximité,

permettra à Stanislas d'offrir en septembre 2018 à 85 jeunes filles des conditions d'accueil analogues à celles des internes garçons dans Stanislas.

Bilan 2017 : achat du Foyer le 31 juillet 2017, début des travaux de rénovation en septembre 2017.

Lycée Hautefeuille (HORS CONTRAT)

Dotation en 2017 : 30 000 €

Bénéficiaires : 340 élèves, 33 professeurs, 2 aumôniers et 6 précepteurs du collège et lycée.

Nature de l'aide : extension du lycée situé à Bois-Colombes (plus de 810 m²).

Bilan 2017 : ces travaux, ajoutés à ceux de la rénovation du bâtiment du collège, permet-

tront d'accueillir dès 2020 plus de 500 garçons. Un tel développement, induit par une demande croissante de parents soucieux de l'éducation de leurs enfants, implique des investissements importants financés à hauteur de 25 % par des dons. La généreuse subvention de 30 000 euros accordée en 2017 par la Fondation Stanislas contribue au financement des 2,4 millions nécessaires à l'aménagement du lycée.

Association Jeunesse Éducation (AJE) Paris

Dotation en 2017 : 95 000 €

Bénéficiaires : 600 jeunes de 7 à 30 ans, dans les 14^e et 20^e arrondissements.

Nature de l'aide : soutien scolaire, préparation à l'emploi (recherche, entretiens, stages), ateliers de création, théâtre, sport, sorties.

Bilan 2017 : l'année 2017 a été particulièrement féconde : dans le 14^e, avec l'appui des Pouvoirs publics et grâce au soutien de la Fondation Stanislas, la Boutique du 207, rue Vercingétorix a ouvert en septembre. Les lycéens du programme Ozanam du lycée Stanislas y interviennent désormais hebdomadairement. Les conventions de partenariat avec, notamment, les lycées François-Villon,

unique lycée sensible de Paris, et Erik-Satie, lycée professionnel du tertiaire, contribuent au rayonnement du lieu. Des intervenants étudiants, jeunes professionnels et jeunes en Service civique contribuent à l'ambition de tous et à des choix d'études poussées.

Témoignage : « Après un bac scientifique, je suis en licence de Droit à l'université Panthéon Sorbonne. En 4 ans de fréquentation de l'AJE, outre l'apport spécifiquement scolaire, j'ai pu créer des liens sociaux. J'aimais participer aux réunions du Conseil des jeunes et rencontrer les invités qui donnaient l'envie de réussir nos orientations et d'aller loin dans les études. »
Sabrina, 18 ans.

Association Jeunesse Paris 19

Dotation en 2017 : 20 000 €

Bénéficiaires : 150 enfants, du primaire au collège, habitant le 19^e arrondissement et fréquentant les établissements des alentours, publics et privés.

Nature de l'aide : soutien scolaire et accompagnement des familles.

Bilan 2017 : « L'accompagnement scolaire a lieu du lundi au vendredi de 16h à 19h. Nous accueillons des enfants et des jeunes de tous les établissements, ce qui favorise une grande mixité sociale. En 2017, nous avons pu intégrer nos nouveaux locaux et recréer un espace de lecture agréable pour les enfants. Ce projet a permis à des parents de venir avec leurs enfants pour leur lire des histoires. Nous

avons également mis en place un système de prêt de livres. Le responsable de cet accueil a initié un atelier contes qui a séduit petits et grands. Grâce à la Fondation Stanislas nous pouvons financer ce coordinateur pour gérer également le suivi et l'accompagnement des familles pour le travail scolaire de leurs enfants. »

Témoignage : « J'aime venir au patronage le soir car on peut être aidé pour mieux travailler, on retrouve ses amis et on peut lire ou jouer après nos devoirs. » Elias, 9 ans.
« J'aime venir au patronage parce que je travaille mieux qu'à la maison toute seule, l'ambiance est plus joyeuse avec ses amis. »
Emmanuelle, 10 ans.

Classe d'intégration Emmanuel-Stanislas

Dotation en 2017 : 20 000 €

Bénéficiaires : 7 élèves (CE2, CM1, CM2) dont 6 pour la deuxième année consécutive.

Nature de l'aide : prise en charge du salaire de l'éducatrice et des frais de fonctionnement permettant à ces familles modestes de réduire leur participation aux frais de scolarité.

Bilan 2017 : la classe Emmanuel-Stanislas a rejoint l'enseignement privé sous la forme d'un regroupement d'adaptation rattaché à l'école Saint-Laurent (Paris 10^e). Les élèves font donc partie intégrante de l'école et rejoignent la classe de leur niveau pour le sport, l'anglais et d'autres activités... Objectif : les aider à intégrer

progressivement les classes dans l'école, au fur et à mesure de leurs progrès ! Notre élève de CM2 passe maintenant la moitié de la semaine dans sa classe à Saint-Laurent, contre deux demi-journées au début de l'année : chacun est très heureux de ce partenariat qui porte déjà ses fruits.

Témoignage : « Je vous remercie d'avoir aidé ma fille D. Grâce à vous, ma fille a pu accéder au collège et entrer dans un internat scolaire de Paris. Son année se passe très bien. Elle passe en 5^{ème} l'année prochaine car ses notes sont bonnes. Dans sa classe elle fait partie des quatre élèves à avoir des diplômes de mérite et de sérieux. Merci. » D. D.

ENFANTS MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Classe Soleil

Dotation en 2017 : 30 000 €

Bénéficiaires : 5 enfants accueillis en 2017.

Nature de l'aide : soutien d'une classe maternelle pour des enfants autistes.

Descriptif de l'aide : L'Enseignement catholique de Paris a proposé à l'école des Saints-Anges (15^e), d'ouvrir une « classe soleil » en lien avec deux classes existantes à Saint-Dominique (Neuilly) et à Saint-Louis-de-Gonzague-Franklin (16^e).

Bilan 2017 : « Un peu plus d'une année

passée avec mes petits soleils et je suis fière de leurs progrès : des mots sont prononcés, des attitudes d'élèves se sont développées, des troubles se sont apaisés. Enfants comme familles sont heureux de cette aventure. Bien intégrée au cœur de l'école, cette classe est une chance inespérée pour permettre leur inclusion et aussi une leçon de vie pour tous les enfants des Saints-Anges ! Même si certains jours sont très difficiles, un petit progrès nous bouleverse et on comprend alors pourquoi on a choisi ce métier et cette classe en particulier ! »

Marie-Sulpice, enseignante.

L'École à l'Hôpital

Dotation en 2017 : 30 000 €

Bénéficiaires : plus de 4 000 jeunes élèves dans l'incapacité d'aller à l'école du fait d'une maladie lourde.

Nature de l'aide : L'École à l'Hôpital offre un enseignement aux jeunes malades de 5 à 25 ans à la demande des équipes médicales hospitalières, en complémentarité avec l'Éducation nationale. Cet enseignement est gratuit, adapté à chaque malade. Les cours individuels sont assurés à l'hôpital et à domicile par plus de 500 enseignants bénévoles qualifiés. L'organisation et la mise en œuvre de cet enseignement dans plus de 40 hôpitaux d'Ile-de-France sont pilotées

par 18 coordinatrices de scolarité salariées, garantes du projet de chaque jeune en lien permanent avec les équipes soignantes.

Descriptif de l'aide : avec ses donateurs, la Fondation Stanislas parraine la coordination des hôpitaux – Marne-la-Vallée, Fontainebleau, Meaux et Melun – et des visites à domicile en Seine-et-Marne.

Bilan 2017 : au cours de l'année scolaire 2016-2017, ce sont 4 476 jeunes élèves malades qui ont suivi 22 648 cours individuels assurés par 505 enseignants bénévoles qualifiés.

ULIS Stanislas

Dotation en 2017 : 30 000 €

Bénéficiaires : les élèves des classes ULIS à Stanislas.

Nature de l'aide : prise en charge du salaire d'une éducatrice spécialisée pour accompagner les enfants porteurs d'un handicap.

Bilan 2017 : l'intervention de l'éducatrice a permis d'assurer une continuité auprès des jeunes entre le temps de stage et le temps de classe. Ce suivi régulier produit plusieurs effets : rassurer l'élève et faciliter son accueil par des professionnels ; favoriser une approche positive du handicap dans les entreprises ; réajuster les apprentissages en classe grâce à une meilleure connaissance des besoins des élèves ; communi-

quer davantage avec les parents en leur donnant un retour plus précis sur ce que vit leur enfant... L'éducatrice donne ainsi davantage de clefs à chaque acteur du projet pour faciliter l'insertion de ces jeunes porteurs de handicap.

Portrait : grâce à l'accompagnement de l'éducatrice, un élève en CAP horticole à Meudon a pu réaliser ses comptes rendus plus facilement et mémoriser le vocabulaire professionnel appris au sein des cours pratiques du lycée. Ces comptes rendus envoyés aux parents leur ont donné les moyens de faire à leur tour travailler efficacement leur enfant sur les éléments d'apprentissage nécessaires au travail écrit demandé par le lycée professionnel.

ACCES

Dotation en 2017 : 35 000 €

Bénéficiaires : 11 jeunes adultes.

Nature de l'aide : accompagnement des jeunes adultes handicapés vers l'emploi en milieu ordinaire : formation en CFA, en entreprise, tutorat auprès des intervenants, adaptation du poste, suivi et accompagnement du jeune sur son poste. Objectif : l'obtention d'un CDI.

Bilan 2017 : ACCES a poursuivi son travail d'accompagnement à l'insertion professionnelle de jeunes adultes porteurs de handicap. Jusqu'à cette année, ACCES s'occupait essentiellement de jeunes issus du système scolaire à travers des classes de type ULIS. Cette année, pour venir en aide à des jeunes déjà en emploi mais qui présentaient des difficultés d'adaptation, l'association a été sollicitée par différents interlocuteurs et employeurs : une mairie ; un foyer d'hébergement de l'Arche ; la Fondation d'Auteuil ; par Cap Emploi, mais également des

familles en vue d'un passage en douceur de stages vers l'emploi... ACCES poursuit l'accompagnement de jeunes apprentis et sera amené l'an prochain à suivre et accompagner d'autres jeunes porteurs d'un handicap dont deux jeunes porteurs de Trisomie 21, l'un préparant sur deux ans un CAP, l'autre en poste depuis 18 mois.

Portrait : une jeune autiste sortie d'un lycée professionnel s'est retrouvée chez elle sans projet. ACCES est intervenue auprès de Cap Emploi avec une convention de partenariat pour qu'elle soit accompagnée dans sa démarche de recherche d'emploi. Un travail dans une mutuelle a été trouvé et Cap Emploi a sollicité ACCES de nouveau pour accompagner cette jeune femme dans son travail qui a débuté par un CDD de 6 mois en vue d'un possible CDI. Le travail de soutien d'ACCES a heureusement porté ses fruits puisqu'elle va être embauchée en CDI d'ici le mois de juin.

Collège Stanislas - Aide aux familles

Dotation en 2017 : 40 000 €

Bénéficiaires : des élèves de Stanislas, du collège aux prépas.

Nature de l'aide : bourses d'études et d'internat.

Bilan 2017 : pour l'année scolaire 2016-2017, 104 élèves bénéficient de bourses attribuées par Stanislas. La dotation de la Fondation de

40 000 € couvre 25,5 % du montant des bourses attribuées par l'établissement.

Rappel historique de l'aide et descriptif : pour répondre aux situations difficiles rencontrées par des familles (perte d'emploi, séparation...), un fonds de solidarité est alimenté grâce aux familles, à l'Association des anciens élèves du Collège Stanislas et à la Fondation Stanislas.

IPC - Facultés

Dotation en 2017 : 20 000 €

Bénéficiaires : des étudiants de l'IPC.

Nature de l'aide : bourses de scolarité.

Bilan 2017 : 30 % des étudiants de l'IPC sont boursiers d'État et 50 étudiants bénéficient de réductions du coût de leur scolarité, ce qui représente un coût annuel de 130 000 €. Malheureusement, cette somme ne suffit pas à couvrir les frais réels qui représentent près de 80 000 € par an. La Fondation Stanislas a donc été sollicitée en 2017. Compte tenu de la grande qualité de l'enseignement dispensé par l'IPC et de ses liens, riches et nombreux, avec Stanislas, le comité d'orientation a donné un avis positif à cette demande qui a été

approuvée par le conseil d'administration de la Fondation.

Rappel historique de l'aide et descriptif : l'IPC forme de nombreux enseignants et éducateurs chrétiens dont Stanislas bénéficie. Son enseignement se singularise par le souci de faire acquérir aux élèves une vraie formation de l'esprit et une compréhension des problèmes actuels. 20 % des élèves deviennent enseignants ou éducateurs. La convention signée pour la formation en bioéthique de la Prépa médecine de Stanislas assurée par des professeurs de l'IPC renforce ce partenariat. La Fondation a eu à cœur de soutenir les étudiants de cette faculté par des bourses de scolarité.

Une Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Histoire et mission

Stanislas, fort de son expérience éducative « d'excellence » de plus de deux cents ans, ne peut rester replié sur lui-même. Notre expérience, notre foi et nos acquis nous poussent, en poursuivant notre action, à agir dans d'autres domaines que ceux qui nous sont traditionnels. Telle est la vocation de la Fondation Stanislas Pour l'Éducation.

Reconnue d'utilité publique par décret du ministère de l'Intérieur le 19 mars 2013, la Fondation Stanislas Pour l'Éducation sert deux objectifs :

- Assurer l'avenir de Stanislas grâce à une meilleure répartition des actions de la société Stanislas SA. La Fondation est devenue un actionnaire majeur aux côtés de l'Association des anciens élèves, de l'Association des foyers Guynemer pour étudiants et de l'APEL-STAN.
- Étendre la mission de Stanislas au service de l'éducation, par le développement d'actions pédagogiques innovantes et d'actions de solidarité.

Le Conseil d'administration

Le Collège des fondateurs :

- l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Stanislas (AAAECS), représentée par M. Benoît MAILLARD
- la Société Anonyme Stanislas, représentée par M. Philippe ROLLIER
- l'Association des Foyers Guynemer pour Étudiants (AFGE), représentée par M. Benoit MIALARET
- l'Association des Parents d'Elèves de Stanislas (APEL-STAN), également fondatrice, est représentée, avec voix consultative, au conseil d'administration de la Fondation par son président, M. Philippe de MONTFERRAND

Le Collège des personnes morales institutionnelles :

- la Fondation Notre-Dame, représentée par Monseigneur Benoist de SINÉTY
- la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris, représentée par M. Jean-François CANTENEUR
- la Fondation Office Chrétien des personnes Handicapées (OCH), représentée par M. Thierry BERLIZOT

Le Collège des personnalités qualifiées :

- M^{me} Véronique de PRACOMTAL
- M^{me} Sabine VANDIER
- M. Michel BOYANCÉ
- M. Daniel LALLIER

Le Commissaire du gouvernement :

- Mme Sylviane WENNER-AUBRY

Le Comité d'orientation

Il est chargé de préparer des recommandations au conseil d'administration sur l'utilisation des fonds disponibles pour les dons et subventions. Il est composé de :

M. Jean-François CANTENEUR, M. Richard de COURSON, M. Frédéric GAUTIER, M. Benoit MIALARET, M. Philippe ROLLIER, Mme Sabine VANDIER



FONDATION STANISLAS POUR L'ÉDUCATION

22 rue Notre-Dame-des-Champs 75279 Paris Cedex 06

Tél. : 01 42 84 88 10 - Courriel : info@fondationstanislas.org - www.fondationstanislas.org

Siren : 793 944 802